

POSTES CANADA ET L'ÉQUITÉ SALARIALE

John Hamilton, porte-parole de Postes Canada, n'en démord pas. Il tente encore de minimiser tout le sérieux du dossier de l'équité salariale touchant les FFRS. Est-ce de cette façon que Postes Canada entend régler ce litige?

DÉCLARATIONS DE POSTES CANADA

Postes Canada se plaît à faire des déclarations trompeuses dans les médias. Le 13 août dernier, le service de nouvelles de la CBC a attribué à John Hamilton les commentaires suivants :

Les FFRS peuvent gagner autant que leurs homologues en milieu urbain.

« Le syndicat a adopté cette position dans le cadre des négociations; il s'agit d'une position de négociation, mais elle n'est pas vraie. »

Bien que les deux positions visent des conventions collectives distinctes, M. Hamilton déclare qu'en fin de compte, tout dépend de la taille de l'itinéraire.

« Parmi les factrices et facteurs ruraux et suburbains, certains peuvent gagner autant sinon plus que leurs homologues en milieu urbain; tandis que pour d'autres, il s'agit davantage d'un travail à temps partiel parce qu'ils travaillent en région vraiment rurale. »

M. Hamilton a déclaré que les FFRS dont l'itinéraire est court gagnent moins parce qu'ils travaillent moins d'heures.

« Les FFRS ont de bons avantages et un bon régime de retraite. » Et ces conditions ne feront que s'améliorer grâce aux changements que Postes Canada a proposés dans le cadre de la troisième ronde de négociations, qui est en fait la plus récente.

LES FAITS

- Les FFRS gagnent beaucoup moins de l'heure que les factrices et facteurs en milieu urbain, soit en moyenne 28 % de moins.
- Les FFRS ne sont pas payés pour toutes les heures travaillées.
- Les FFRS n'ont aucune heure de travail garantie.
- Les trois points précédents réduisent de façon considérable la pension de retraite des FFRS.

ARRÊTEZ DE DÉFORMER LES FAITS ET NÉGOCIEZ

Postes Canada doit cesser de vouloir déformer la vérité à propos de l'équité salariale. Le fait est que, de façon générale, les FFRS gagnent beaucoup moins que les factrices et facteurs en milieu urbain.

Postes Canada doit se présenter à la table de négociation avec le mandat de corriger cette injustice une bonne fois pour toute.

L'ÉQUITÉ SALARIALE : C'EST MAINTENANT QUE ÇA SE RÈGLE.



Sylvain Lapointe
Négociateur en chef – unité urbaine



George Floresco
Négociateur en chef – unité des FFRS

map scfp 1979 /akm sepb 225
2015-2019/Bulletin n° 166

Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes • La lutte continue